



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

Utilisation du produit : Lubrifiant pour serrures

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

DANGER : Très inflammable. Contenu sous pression.

Apparence et odeur : Liquide noir. Odeur de solvant.

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Peut causer une sensation d'irritation

PEAU : Peut causer une irritation aux muqueuses et à la peau.

INHALATION : Une inhalation excessive peut causer des nausées, maux de têtes et étourdissements.

INGESTION : L'ingestion est peu probable.

EFFETS CHRONIQUES : Données non disponibles.

ORGANES VISÉS : Données non disponibles.

État physique aggravé par exposition : Données non disponibles.

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Éthanol	64-17-5	40 - 60
Propulseur aux hydrocarbures	68476-86-8	25 - 30
Isopropanol	67-63-0	15 - 20
Graphite	7782-42-5	5 - 15

Section 4 : Premiers soins

Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion : L'ingestion est peu probable. En cas de symptômes, consulter un médecin.

Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Ce produit est hautement inflammable conformément aux définitions des essais de l'inflammabilité pour aérosol (16 CFR 1500.3(c)(6)).

Point d'éclair	> 32 °F / > 0 °C	Limite d'explosion supérieure	Non disponible
Température d'autoallumage	> 392°F / > 200°C	Limite d'explosion inférieure	Non disponible

Données pour incendie et explosion :

Moyen d'extinction approprié : Produit chimique sec, CO₂, jet d'eau, mousse résistante à l'alcool.

Produits de combustion : Oxydes de carbone.

Risques d'explosion : Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser. Les vapeurs peuvent s'accumuler et créer une atmosphère inflammable.

Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la section 8. Porter des équipements de protection.

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales. Signaler aux autorités en cas de suintement dans les cours d'eau.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Garder éloigné de la chaleur et des rayons du soleil. Ne pas utiliser sur ou près d'une flamme ou de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit. Ne pas utiliser près d'un équipement sous tension. S'assurer d'une ventilation adéquate. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes.

Niveau d'entreposage d'aérosol III

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Éthanol	1000	NE	1000	NE	NE		ppm
Propulseur aux hydrocarbures	1000	NE	1000	NE	NE		ppm
Isopropanol	400	500	200	400	NE		ppm
Graphite	2,5*	NE	2*	NE	2,5*	NIOSH	mg/m ³
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (s) – skin (peau) (v) – vacated (libre) *- respirable							

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucun requis pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en nitrile ou en latex. Utiliser, également, un survêtement de

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : noir

Odeur : solvant

Seuil d'odeur : NA

Gravité particulière : 0,82

Point d'ébullition initial : ND

Point de congélation : NA

Pression de vapeur : 400 kPa @ 68°F / 20°C

Densité de vapeur : >1 (air = 1)

Taux d'évaporation : rapide

Solubilité : Soluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : ND

pH: ND

Composés Organiques volatiles Pds % : 90 g/L : 738 lb/gal : 6,1

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Garder loin des sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Acides, alcalis et agents oxydants

Produits à décomposition dangereuse : oxyde de carbone et dioxyde de carbone

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Éthanol	760mg/kg	Aucunes données	20 000 ppm/10 H
Propulseur aux hydrocarbures	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
Isopropanol	5000 mg/kg	12 800 mg/kg	16 000 ppm/8 H
Graphite	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Éthanol	Non	Non	Non	E (moyen) S (modéré) /	Inconnu
Propulseur aux hydrocarbures	Non	Non	Non	Non	Non
Isopropanol	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Non
Graphite	Non	Non	Non	Inconnu	Inconnu

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

Toxicité reproductive : Propan-2-ol et éthanol : des effets nocifs de reproduction se sont produits sur des animaux de laboratoire : des effets sur l'embryon ou le fœtus, mort du fœtus
Tératogénicité : Données non disponibles
Mutagénicité : Données non disponibles
Effets synergétiques : Données non disponibles

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Données non disponibles
Persistance / Dégradabilité : Données non disponibles
Bioaccumulation / Accumulation: Données non disponibles
Mobilité dans l'environnement : Données non disponibles

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Le liquide dispersé fait partie de l'élimination des déchets dangereux RCRA sur le plan de l'ignition portant les codes de déchets suivants : D001. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants aérosol doivent être complètement vidés et dépressurisés avant d'être jetés.
Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

ICAO/IATA (air) : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau) : UN1950, Aérosols, 2.1, Quantité limitée

Réserves spéciales Aucune

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :
Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :
Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :
Risque d'incendie : Oui
Risque réactif : Non
Libération de pression : Oui
Risque aigu pour la santé : Non
Risque chronique pour la santé : Non

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Occupational Safety and Health Administration :

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : A, B5

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

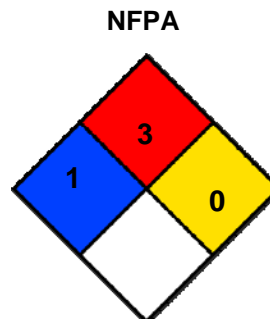
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	1
Inflammabilité :	3
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Nom du produit : Dégivreur et lubrifiant pour serrure Magic Oil^{MC}

Numéro(s) de produit : 75130

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 05130
Date de révision : 05/15/2015

Modifications depuis la dernière révision : Numéro de produit supprimé
Section 14 : Information pour le Transport
Section 15 : Réglementation

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists	NA : Non applicable
CAS : Registre CAS	ND : Non défini
CFR : Code des règlements fédéraux	NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
DOT : Département des transports	NFPA : National Fire Protection Association
LIS : Liste intérieure des substances	NTP : Programme national de toxicologie
<u>g/L</u> : Grammes par litre	OSHA : Occupational Safety and Health Administration
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux	PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer	EPP : Équipement de protection personnelle :
IATA : Association du transport aérien international	Ppm : Parties par million
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale	RoHS : Restriction des substances dangereuses
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses	STEL : Limite d'exposition de courte durée
OMI : Organisation maritime internationale	TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
lb/gal : Livres par gallon	TWA : Moyenne pondérée dans le temps
CL : Concentration létale	SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DL : Dose létale	